Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
La Garderisson Inc.	2003363	Le 24 mai 2024
Nom de l'établissement		**Numéro de téléphone**
Le centre préscolaire la gardérisson inc.		(506) 859-4010
Adresse		
705 chemin Melanson Dieppe NB E1A 7N8		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		**Titre du poste**
Paula Morin		Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	15 juil. 2024	

Commentaires : Une demande de changement incomplète au sujet du petit parc extérieur à gauche de l'établissement a été reçue le 13 mai 2024. Une demande de changement complète a été donnée sur les lieux à la mentore en assurance de la qualité. Après étude de cette demande de changement, une inspection de changement devra être effectuée afin approuver ce parc (parc 1). D'ici là, le parc 1 ne peut pas être utilisé. Le parc 2 situé à droite de l'établissement est ouvert. Un horaire doit être effectué et suivi afin de s'assurer que toutes les classes puissent aller dehors 1h par période de 4h.

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont aussi été observés :
-Le ratio enfants-personnes éducatrices
-Les vérifications du casier judiciaire\vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, les ds, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel.
-L'aire de jeux extérieur du parc 2 a été vérifiée. Le parc 1 est fermé.

Au moment de l'inspection de surveillance, il y a eu observation des jeux libres, les jeux dirigés (dessins d'une tortue), le lavage des mains. Il y a des enfants qui ont fait mention qu'ils sont allés au Zoo aujourd'hui et qu'ils ont beaucoup aimé cette sortie.

original signé par
Paula Morin — Le 24 mai 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis — Date

original signé par
Corentin Olagny — Le 24 mai 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée Date